

Date de convocation

26/06/2020

Date d'affichage

26/06/2020

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an deux mil vingt, le 30 juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MARTIN, Maire

Présents : MARTIN Jean-Claude, CARELLO Florence, PITTOLA Jean-Paul, MAUREL Jocelyne, FRAISSINET Didier, CARDEAU Isabelle, CASARA Lydie, DADDIO Valérie, FAVRE Killian, FRASCONI Stéphane, GAIDON Sandrine, HUTTIER Roland, LOZANO Michel, PILLARD Dolorès

Secrétaire de séance : CASARA Lydie

Délib212020

OBJET : Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,

VU l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

VU le décret n° 2013-1137 du 9 décembre 2013, modifiant le décret du 17 octobre 2011 portant création de la Métropole dénommée « Métropole Nice Côte d'Azur »,

Considérant que les statuts de la Métropole Nice Côte d'Azur, article 29, prévoient que chaque conseil municipal des 49 communes composant la Métropole dispose d'au moins un représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC),

Considérant que chaque assemblée communale est appelée à désigner un représentant titulaire, et un représentant suppléant, afin d'assurer une continuité de représentation au sein de cette commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE


DECIDE DE :

1. procéder à la désignation du représentant titulaire ainsi que du représentant suppléant de l'assemblée municipale, aux fins de représenter la commune lors des réunions et travaux de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Sont désignés :

- Monsieur Didier FRAISSINET en qualité de représentant titulaire,
- Monsieur Jean-Claude MARTIN en qualité de représentant suppléant

Le Maire,


Jean-Claude MARTIN

